

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : professeur référent des réseaux d'éducation prioritaire « ambition-réussite », le dispositif SAS (Structure d'Aide à la Scolarité)

Académie de Nancy-Metz

Réseau Ambition réussite - Collège Claude le Lorrain Place Alain Fournier 54100 NANCY

Tél : 03 83 96 69 31

Fax : 03 83 96 81 02

Mèl du collège : ce.0541468@ac-nancy-metz.fr

Zone d'éducation prioritaire et réseau ambition réussite (RAR) de Nancy

Contact : ce.0541468@ac-nancy-metz.fr

Action concernant le collège et l'école élémentaire

Date de l'écrit : octobre 2008

Résumé

Le quartier du Haut du Lièvre comporte 3 groupes scolaires et un collège. Les équipes éducatives sont composées d'enseignants ayant pour la plupart une dizaine d'années d'ancienneté, avec des pratiques professionnelles bien ancrées. Elles sont relativement stables dans chaque école.

Le dispositif SAS créé au sein du collège Claude Le Lorrain est un dispositif alternatif au groupe classe qui permet de prendre en charge des élèves en risque de décrochage scolaire. Les objectifs sont donc de limiter le décrochage scolaire et d'agir de manière préventive en remotivant les élèves. Les difficultés prises en charge sont scolaires et comportementales. Il s'agit d'aider les élèves afin qu'ils redonnent un sens à l'école et qu'ils obtiennent une orientation positive en fin de collège.

L'élève qui entre dans le dispositif SAS est repéré par l'équipe pédagogique. Si cette dernière ne réussit pas à trouver une solution à des difficultés rencontrées par un élève, elle saisit le GAIN (Groupe d'Aide à l'Insertion) qui à son tour peut proposer l'orientation de l'élève vers le dispositif SAS. Le GAIN regroupe au sein du collège des professionnels (personnels de direction, professeurs, CPE, infirmière...) qui exercent une vigilance et un suivi des élèves en difficultés. L'élève qui est dans le dispositif SAS bénéficie alors d'une prise en charge individualisée.

La prise en charge de l'élève est adaptée en concertation avec l'équipe pédagogique. L'élève peut avoir un emploi du temps modulable qui prend en compte ses difficultés.

La coordination du dispositif SAS est assurée par le professeur référent aidé d'un assistant pédagogique.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège ZEP-REP	Individualisation Partenariat Stages	Difficulté scolaire Citoyenneté, civisme Comportements de rupture Connaissance du monde professionnel Evaluation Maîtrise des langages Orientation Parents, Ecole	Indifférent

1. Le dispositif

➤ Les objectifs

Le dispositif SAS créé au sein du collège Claude Le Lorrain est un dispositif alternatif au groupe classe qui permet de prendre en charge des élèves en risque de décrochage scolaire.

Les objectifs sont donc de limiter le décrochage scolaire et d'agir de manière préventive en remotivant les élèves. Les difficultés prises en charge sont scolaires et comportementales.

Il s'agit d'aider les élèves afin qu'ils redonnent un sens à l'école et qu'ils obtiennent une orientation positive en fin de collège.

➤ Le fonctionnement

L'élève qui entre dans le dispositif SAS est repéré par l'équipe pédagogique. Si cette dernière ne réussit pas à trouver une solution à des difficultés rencontrées par un élève, elle saisit le GAIN (Groupe d'Aide à l'Insertion) qui à son tour peut proposer l'orientation de l'élève vers le dispositif SAS. Le GAIN regroupe au sein du collège des professionnels (personnels de direction, professeurs, CPE, infirmière...) qui exercent une vigilance et un suivi des élèves en difficultés. L'élève qui est dans le dispositif SAS bénéficie alors d'une prise en charge individualisée.

La prise en charge de l'élève est adaptée en concertation avec l'équipe pédagogique. L'élève peut avoir un emploi du temps modulable qui prend en compte ses difficultés.

La coordination du dispositif SAS est assurée par le professeur référent aidé d'un assistant pédagogique.

2. Les missions du dispositif

➤ Une mission de prévention au décrochage scolaire

Les activités du dispositif SAS sont basées sur la mise en œuvre de stratégies afin que l'élève se réconcilie avec l'école tant sur un plan social que scolaire.

Le projet proposé à l'élève doit lui sembler motivant car il requiert son engagement. Un premier entretien avec le professeur référent permet souvent à l'élève de prendre conscience et de dire quels sont ses points forts et quelles sont ses difficultés. L'élève reconnaît toujours lors de ce premier contact qu'une aide pourrait lui être profitable.

Le projet ne s'appuie pas sur un contenu scolaire mais il vise à favoriser l'épanouissement personnel de l'élève en situation d'échec scolaire. Il s'agit pour l'élève de se reconstruire une image positive de lui-même, de reprendre confiance en lui pour mieux revenir ensuite vers les apprentissages scolaires.

➤ Le travail avec les familles

A partir du moment où l'élève est dans le dispositif SAS, le professeur référent prend contact avec sa famille. Le projet de l'élève ne peut être mené à bien sans son accord et celui de sa famille. Chaque famille est rencontrée individuellement.

La relation famille-école est essentielle pour que le travail mené en faveur de l'élève puisse démarrer et évoluer dans de bonnes conditions.

Lors de la première rencontre avec la famille et son enfant, **un contrat est signé**. L'élève signe un contrat dans lequel lui sont rappelés ses droits, ses devoirs et son engagement dans le projet qui lui est proposé. La famille et les représentants du collège le signent également.

Suivant l'activité proposée à l'élève, le professeur référent propose des rencontres-bilan aux parents, au minimum une avant chaque période de vacances.



Dispositif SAS 2007-2008



CONTRAT

Entre

Mme X, principale du collège,

Y, élève en classe de **3B**

Et Z, responsable légale de l'élève.

Place Alain-
Fournier
54100 NANCY

tél : 0383 96 69
31

fax : 0383 96
81 02

0541468@ac-nancy-metz.fr

Dossier suivi
par

Professeur
référent

03 83 96 69 31

Cette année, l'élève **Y 3B** est pris en charge par le dispositif SAS du collège. Cette structure permet de lui apporter une aide individualisée qui prend en compte ses difficultés scolaires et ses problèmes de comportement.

Le dispositif lui permet de participer à des actions de re-motivation (stages, projet équitation...) sur le temps scolaire et sur le temps de l'école ouverte (1).

En contrepartie, Y s'engage à :

- Faire le travail demandé en classe.
- Avoir une attitude correcte avec tous les adultes du collège.
- Ne plus être en retard.

Après lecture et accord,

A, le
.....
Le responsable légal de l'élève

A Nancy, le

Mme la Principale de collège

A....., le.....
l'élève

A Nancy, le

Mme, professeur référent

➤ Le suivi de l'élève

Le professeur référent rencontre un élève du dispositif SAS au moins une fois par semaine soit dans le cadre d'une activité soit dans le cadre d'un entretien individuel.

Des réunions de régulation sont organisées entre chaque période de vacances avec les différents partenaires et les équipes pédagogiques représentées le plus souvent par le professeur principal de l'élève, le CPE et un représentant de l'administration.

Lors de la réunion du GAIN, toutes les deux semaines, un bilan intermédiaire est fait.

Plus ponctuellement, le professeur référent est au contact des équipes pédagogiques notamment dans la salle des professeurs où les échanges sont quotidiens.

De même le CPE est un interlocuteur privilégié. De nombreux entretiens sont réalisés en commun, ce qui permet de renforcer le suivi des élèves et d'échanger des informations importantes.

3. Les activités

➤ Le parcours individualisé

Il concerne des élèves de 4^{ème} ou de 3^{ème} qui ont au moins 14 ans. Ce dispositif particulier requiert une autorisation de l'IA. Le PI (parcours individualisé) permet un travail sur le projet personnel de l'élève, il s'agit ici d'une prise en charge individuelle. Les objectifs sont de construire concrètement le projet d'orientation de l'élève et de lui permettre de découvrir le monde de l'entreprise en effectuant plusieurs stages tout au long de l'année scolaire.

Pendant les périodes de stage, l'élève peut partir pour une durée maximum de 15 jours :

- En entreprise
- En lycée professionnel
- En CFA (Centre de Formation des Apprentis)
- Participer aux ateliers spécialisés du collège (bâtiment, restauration, ...).

Avant de partir en stage, il y a tout une phase de préparation :

- Une rencontre avec la COP et le PP.
- La recherche de stage.
- Rencontre avec le responsable de l'entreprise et/ou le tuteur de stage.

Pendant le stage :

- L'élève réalise un carnet de bord.
- Le professeur référent prend contact avec l'entreprise et va voir l'élève en stage.

Au retour du stage :

- L'élève est pris en charge le lundi matin par le professeur référent et/ou l'assistant pédagogique afin de faire le point sur son stage et de réaliser un rapport à partir du carnet de bord.
- Les cours manqués par l'élève sont photocopiés ou pris sur un cahier duplicopieur et lui sont remis à ce moment pour faciliter son retour en classe.

Durant l'année scolaire 2007-2008, 6 élèves ont bénéficié d'un parcours individualisé.

- ❖ 2 élèves ont démissionné et quitté le collège à 16 ans.
- ❖ 1 élève de 3^{ème} a obtenu une orientation en CAP APR qu'il a choisi après qu'il a découvert l'univers de la restauration.
- ❖ 1 élève de 4^{ème} a décidé de poursuivre en 3^{ème} en ayant pris conscience de son potentiel scolaire.
- ❖ 1 élève de 4^{ème} a participé à un module de re-motivation du SAS plus adapté à sa situation.
- ❖ 1 élève de 4^{ème} a obtenu une orientation en DIMA, mais ensuite refusée par la famille pendant les vacances d'été qui a préféré que leur enfant suive une 3^{ème} générale.



Premières impressions

J'ai découvert : (je ne m'en doutais pas)	
J'ai été agréablement surpris(e) par :	
J'ai été désagréablement surpris(e) par :	
Je savais, j'ai pu le vérifier :	
Si je compare au collège...	
Je peux en parler avec (adultes, parents, enseignants, amis...)	



MON JOURNAL DE BORD

Date	Secteur d'activité	J'ai pu observer ou faire
1 ^{er} jour		
2 ^{ème} jour		
3 ^{ème} jour		
4 ^{ème} jour		
5 ^{ème} jour		

Mon comportement dans l'entreprise

Auto évaluation comparative stagiaire/tuteur

J'ai su :	Evaluation élève			Evaluation tuteur		
	+	+/-	-	+	+/-	-
Me faire connaître en général (centre d'intérêts, souhaits)						
Adapter ma tenue (porter des vêtements demandés)						
Utiliser un langage correct						
Etre courtois, poli						
Communiquer avec le personnel et le tuteur						
Faire des efforts de volonté (faire des efforts d'adaptation, d'intégration)						
Faire preuve d'assiduité, de ponctualité (venir à l'heure, venir tous les jours)						
Ecouter les consignes, les conseils						
M'informer, poser des questions liées à l'activité						
Prendre des notes						
Proposer mon aide ou mes services						
M'adapter aux règles de l'entreprise						
Devenir autonome pour une ou plusieurs tâches simples						
Faire preuve de soin et d'application pendant la réalisation						

Synthèse globale de la période de stage par le tuteur	
Date :	signature et cachet de l'entreprise :
Nom du tuteur :	

➤ Le module de re-motivation

Au cours de l'année 2007-2008, 6 élèves ont participé à ce module. Le support choisi : l'équithérapie. L'activité équestre est un outil éducatif adapté aux objectifs du dispositif SAS. Le cheval ou le poney sont des supports éducatif et affectif qui peuvent aider les élèves à se mobiliser, se responsabiliser et à apprendre les règles de vie.

Les 6 élèves concernés (6 garçons dont 2 élèves de SEGPA) ont des problèmes de comportement dans la classe et hors de la classe. Ils ont tous connu des exclusions ponctuelles du collège et pour certains d'entre eux, un conseil de discipline.

Dans ce contexte, il paraît intéressant de travailler avec des partenaires extérieurs à l'établissement qui sont présent sur le quartier et qui ont pour objectifs la prévention de la délinquance et l'accompagnement des familles.

Le dispositif SAS et l'Equipe de Prévention Spécialisée du Haut du Lièvre (Conseil Général 54) ont dans leur mission un certain nombre de points communs qui favorisent une action transversale et complémentaire.

Le module se déroule sur le temps scolaire et sur le temps de l'école ouverte où les élèves participent à des chantiers éducatifs avec le principe de donnant-donnant.

Les objectifs généraux

- Limiter le décrochage scolaire, agir de manière préventive afin de re-motiver les élèves.
- Faire découvrir aux élèves un milieu différent et leur permettre pendant le projet de devenir plus autonome et plus responsable tout en s'intégrant dans un fonctionnement de groupe. De les faire réfléchir sur leur comportement au sein du collège, du quartier et dans leur vie quotidienne.
- Grâce au partenariat, diversifier les réponses en termes de prise en charge individuelle des élèves et créer des liens collège/quartier/famille.
- Etablir une relation de confiance avec les adultes.

Les objectifs spécifiques

- Adopter une attitude citoyenne, s'adapter aux règles collectives, coopérer, s'entraider et se responsabiliser, apprendre à communiquer.
- Maîtriser ses réactions, reprendre confiance en soi, comprendre les réactions de ses propres actions, respecter l'animal.
- Découvrir l'univers du cheval, apprendre un vocabulaire adapté et spécialisé, prendre connaissance des métiers (maréchalerie, visite de haras), identifier l'environnement du cheval et les contraintes liées à la nature, savoir s'orienter en randonnée.

Déroulement du projet

- ❖ En Septembre : rencontre professeur référent/ Equipe de Prévention.
- ❖ D'octobre à novembre : préparation du projet.
- ❖ En novembre et décembre : repérage des élèves et rencontre avec les familles.
- ❖ En décembre : visite du centre équestre avec les élèves.
- ❖ De janvier à fin juin, tous les jeudis après-midi (banalisés donc les élèves ne manquent pas de cours) :
 - ✓ De janvier à fin mai : leçons d'équitation au centre équestre de Marainville/Madon (88) avec des poneys.
 - ✓ De juin à début juillet : leçons d'équitation au centre équestre de Domèvre/Monfort (88) avec des chevaux.
 - ✓ En juin : découverte de la maréchalerie et du haras de Rosière-aux-Salines.
- ❖ Vacances de février et de printemps
 - ✓ Chantier éducatif de 3 et 5 jours à Sion.
- ❖ Réunion régulation
 - ✓ Début mars avec collègue/partenaire.
 - ✓ Début juin collègue/famille/partenaire.
- ❖ Début juillet
 - ✓ Randonnée équestre de 3 jours dans les Vosges.
- ❖ Début septembre : évaluation collègue/partenaire.

Les moyens humains

- ❖ Une éducatrice et une assistante pédagogique accompagnent à chaque séance les élèves et participent avec eux à la pratique de l'équitation pour garder une cohérence tout au long du projet.

- ❖ Un autre éducateur EPS est présent également les jeudis après-midi pour accompagner le groupe sur les déplacements et pour pouvoir répondre à des situations individuelles qui pourraient gêner le bon déroulement des séances. Le professeur référent intervient de manière plus ponctuelle lors de ces après-midi.

Les moyens matériels

- ❖ L'équipe de Prévention dispose d'un véhicule de 9 places.

Le financement

- ❖ Le projet a un coût d'environ 3500 euros. Le collège a participé à hauteur de 800 euros, le reste étant financé par le Conseil Général 54.

Evaluation

Au départ, le projet a mobilisé 6 élèves. 1 élève a dû abandonner pour des raisons médicales (allergie aux poils de cheval). 4 sont venus régulièrement et un a fait un peu d'absentéisme. 4 élèves sont venus à la randonnée. Aucun élève n'a quitté le collège en cours d'année.

Malgré quelques tensions, il y a eu une bonne entente entre les élèves (collège et SEGPA), ce qui a permis de créer une solidarité dans la pratique de l'activité : aide entre élèves lors du temps de préparation et de soin des chevaux.

Leur implication dans le projet est satisfaisante malgré des absences. Les élèves n'étaient pas toujours responsables de ces absences. Le module se trouvait relégué parfois au second plan face à d'autres obligations (ASSR, visite de lycées...).

Il est indéniable que le module a provoqué des changements de comportement chez les élèves.

- ❖ Un élève, peu communicatif et mal dans sa peau, s'est montré plus sûr de lui, souriant, il a su créer des relations avec les autres. Son absentéisme scolaire s'est très nettement réduit et il est allé au bout de sa 3^{ème} avec finalement une orientation en BEP électrotechnique.
- ❖ Un autre élève très « brutal » s'est montré doux et affectueux avec les animaux. Il a expliqué que l'équitation était la soupape qui lui permettait de tenir au collège. Elève passé en 3^{ème} et repéré pour être pris à nouveau dans le dispositif SAS.
- ❖ Un autre a réussi à confier que ses problèmes de comportement étaient liés à ses problèmes de lecture. Elève orienté vers un orthophoniste + deux heures d'apprentissage de la lecture par semaine à son entrée en 3^{ème}.
- ❖ 3 élèves ont participé à des chantiers éducatifs organisés par l'Equipe de Prévention pendant les grandes vacances.

Le travail en partenariat avec l'Equipe de Prévention est enrichissant et intéressant. Leurs missions et leurs manières d'appréhender les élèves sont différentes de celles du collège mais très complémentaires.

Si des modules de re-motivation sont reconduits, le challenge sera d'impliquer davantage les autres acteurs du collège, notamment les professeurs afin qu'ils s'approprient ce nouvel outil éducatif.

- La prise en charge ponctuelle

❖ Partenariat avec la Mission Locale du Haut du Lièvre

Une réunion d'information a été organisée afin de :

- Présenter l'apprentissage aux élèves, les informer sur les modalités de déroulement des contrats.
- Informer les élèves sur les secteurs d'activité, les métiers et les carrières possibles.
- Présenter les centres de formation préparant à ces métiers.

➤ L'assistant pédagogique

Le travail de l'assistant pédagogique (AP) en collaboration avec le professeur référent est essentiel dans le dispositif SAS.

2 heures par semaine sont consacrées à la concertation notamment pour le suivi des élèves. Ce moment est important étant donné que le professeur référent ne peut pas être présent sur tous les projets. Ainsi pour le module équithérapie, l'AP qui participe à l'activité permet la liaison ponctuelle collège/EPS. Ce travail complémentaire permet un meilleur suivi des élèves.

Dans le cadre du parcours individualisé, l'AP aide l'élève à son retour de stage à la rédaction de son rapport.

Lorsque des élèves sont sortis de cours ponctuellement, l'AP participe à leur prise en charge pour la récupération des cours.

Mais souvent et à la demande des enseignants, il se rend dans les cours pour aider les élèves en difficultés et notamment les élèves qui sont dans le dispositif SAS. Cette collaboration entre l'AP et le professeur permet de désamorcer certaines situations potentiellement délicates. Les élèves du dispositif SAS apprécient généralement l'aide proposée et se concentrent ainsi davantage sur les apprentissages pendant le temps du cours.

➤ Le professeur référent

Il coordonne les différents projets du dispositif SAS du collège. Pour information, le professeur référent est également rattaché à une école primaire où il effectue 6 h/semaine (PPRE).

En présence élèves, environ 106 h :

1/3 module équithérapie

1/3 parcours individualisé

1/3 prise en charge ponctuelle d'élèves exclus de cours

+ 55h d'entretiens (élèves-parents)

+78h projets hors SAS (30 collèges/30 écrivains...)

Sans élèves :

367h organisation du dispositif SAS

70h réunions collège

58h divers (réunions projets, stages...)

5. Un exemple de suivi individuel : N.

- Profil de l'élève

N. est un élève de 4^{ème} qui travaille peu, ne connaît pas l'absentéisme mais qui rencontre des problèmes de comportements. Il a connu plusieurs exclusions temporaires du collège depuis la 6^{ème}.

En octobre 2007, après une succession d'exclusions temporaires, il est pris en charge par le dispositif SAS.

2005-06 : bulletin en CM2 bon travail / avertissement comportement.

205-2006 : 6^{ème}

Evaluation Français : 38,6% Maths : 68,7%

6 ^{ème} 2005-2006	français	Maths	Moyenne générale
1 ^{er} trimestre	8,4	-	15,7
2 ^{ème} trimestre	12,9	14,9	12,6
3 ^{ème} trimestre	8,1	10,9	11,2

5 ^{ème} 2006-07	français	Maths	Moyenne générale
1 ^{er} trimestre	7,8	13,4	11,4
2 ^{ème} trimestre	8,5	9,2	11,5
3 ^{ème} trimestre	8	7,6	10,8

4 ^{ème} 2007-08	français	Maths	Moyenne générale
1 ^{er} trimestre	5,4	8,5	9,6
2 ^{ème} trimestre	4,6	5,2	6,5
3 ^{ème} trimestre	3,2	2,8	6,7

Les exclusions temporaires :

années	Nombres de jours	motifs
2005-06	3 j ½ avril 2 j mars	Revente de produits volés violence

2006-07	3 j janvier	Menaces et pressions sur des camarades
	2 j mai	Sort du collège sans autorisation
2007-08	1 j septembre	Violences camarades
	2 j octobre	Idem
	2 j octobre	Idem
	1 j octobre	Idem
	8 j décembre	Idem avec professeur
	½ j en avril	Sort du collège sans autorisation

On constate que N. est un élève qui a des capacités mais que peu à peu, par manque de travail et désintérêt pour les apprentissages, les résultats chutent. C'est très nettement sensible dès la 5^{ème}. Une prise en charge plus rapide aurait-elle été plus efficace ? D'où l'intérêt de parler de prévention et de développer plus tôt des actions pour s'occuper des élèves avant la fin du cycle central.

On constate qu'avec la baisse des résultats scolaires apparaissent de plus en plus de jours d'exclusion temporaire ainsi que nombreux signalements d'incident. L'intérêt du dispositif SAS est le travail effectué dans la durée avec l'élève. Une action ponctuelle ne peut avoir que l'effet d'un pansement. Il faut travailler toute une année voire même plus. N. a bénéficié d'un parcours individualisé et a participé au module d'équithérapie. C'est seulement vers le mois d'avril qu'une évolution sensible du comportement est apparue. L'élève reconnaît se sentir mieux au collège et il fait davantage confiance aux adultes.

Les relations avec la famille étaient un peu compliquées au début car les parents ont l'habitude de recevoir des nouvelles du collège par rapport au comportement inadapté de leur fils. Toutefois, le père, car la mère ne se déplace jamais, accepte le contrat proposé et comprend l'intérêt du travail proposé à son fils. En fin d'année, il est même surpris que les nouvelles soient bonnes et sans reproches. N. semble dans de meilleures dispositions pour aborder l'année d'orientation.

Dispositif SAS à compter du :	28/09/07
-------------------------------	----------

Nature intervention	Date	Intervenant(s)	Observation(s)
Exclusion-inclusion 8h à 16h30	28/09	PR Vie scolaire	Entretien de 10 à 11h : évocation stage en entreprise/ bâtiment + travail donné par les enseignants
Retiré des cours de français	01/10 au 05/10	AP	Travail donné par Mme Comportement OK

Retiré des cours de français	08/10 au 12/10	PR	Lundi/mardi = Negrissim avec sa classe 2x2h Jeudi : préparation stage 3h appels entreprises + convention+ lettre de motivation Vendredi : absent
Entretien téléphonique	12/10	PR	Avec la mère/ convention de stage
Entretien avant exclusion Avec Mme Principale	19/10	PR	Mise en garde avant conseil de discipline
Entretien téléphonique	19/10	PR	Avec le père
Entretien	25/10	PR COP	Préparation stage à la rentrée des vacances de la Toussaint
Entretien téléphonique	26/10	PR	Avec le père pour prise de rendez-vous
Préparation stage	8/11	AP PR	14-16= itinéraire pour se rendre au stage + recommandations
Entretien avec le père	9/11	PR	10h30 Signature de la convention
Préparation stage	9/11	AP PR	13-15h30= accompagnement en stage transports en commun Rendez-vous avec le directeur du centre technique (CTM) de la ville de Nancy
Suivi de stage Du 12/11 au 16/11	12/11	PR	Appel téléphonique OK retard 10 min
Suivi de stage Du 12/11 au 16/11	14/11		Appel téléphonique OK
Retour stage	19/11	AP PR	Récupération des cours + bilan stage + rapport stage
Présentation projet téléthon+cheval	21/11	AP PR	Réunion avec les 6 élèves concernés

Appel téléphonique de Mme Mairie Nancy	23/11	PR	Confirmation du stage du 10 au 14 décembre au C.T.M.
Entretien téléphonique	26/11	PR	Avec le père stage + marche téléthon
Entretien	30/11	PR CPE	Suite à plusieurs signalements de professeurs Mise au point
Entretien	04/12	P+PA+ PR	Suite à plusieurs incidents (jet de pierre sur AE, tutoiement d'adultes...) exclusion du collège du 05/12 au 11/12 Annulation stage du 10/12 au 14/12
Entretien téléphonique	7/12	PR	Rendez-vous le lundi 10/12 + emploi du tps communiqué Participation à la marche maintenue le 11/12
Entretien	10/12	PR	11h +élève+père
Sortie téléthon	11/12	PR AP CPE+EPS	Attitude de leader négatif
Equithérapie	20/12	PR AP+ EPS	Absent pour la visite du centre équestre
Entretien	08/01	PR	Mise au point suite à la sortie manquée
Entretien	22/01	PR CPE	Mme / éducatrice CAE (info N. liberté surveillée/sanction pénale)
Appel téléphonique	22/01	PR	Père pour rendez-vous jeudi 11h
Entretien	24/01	Id	Avec père à 11 h/n. refuse de venir
Entretien	29/01	Id	Mise au point/ classe relais ? Rendez-vous lundi 03/02 recherche

			stage
Appel téléphonique	29/01	Id	Mme mairie Nancy stage
Entretien	04/02	Id	Mise au point stage/signature convention Stage en attente de réponse de Mme
Entretien	11/02	Id	Stage peinture mairie/ Mme
Appel	14/02	Id	Parents confirmation stage/ école ouverte février
Stage	Du 03/03 au 07/03	Id	Appel le 04/03 mitigé
Visite de stage	06/03	Id	M./ élève peu motivé /retard/ politesse limite/ peu d'investissement « petit boulot »
Rapport de stage	10/03	AP	Rédaction +carnet de bord équithérapie
Débriefing stage	11/03	PR	N'accepte pas la critique sur les problèmes de comportement 1h entretien assez négatif Petit boulot
équithérapie	Suite avril mai juin	AP+EPS+PR	Bonne attitude lors de l'activité La situation de N. se stabilise en classe Elève plutôt agréable même si le travail scolaire reste léger.
Bilan	mi-juin	PR+AP+EPS	Avec équipe pédagogique et parents Le père de N. est étonné qu'on lui parle de son fils de façon positive.

6. Annexe

Elèves pris en charge dans le dispositif SAS Année 2007-2008

Nom	Classe	Motifs de la prise en charge	Prise en charge dans le dispositif	Durée prise en charge	évaluation	prolongement
A	4A	Difficultés scolaires, problèmes de motivation	Parcours individualisé /stage	De janvier à juin	1 seul stage ++	3A/ suivi orientation
B	4A	Difficultés scolaires/absentéisme/ problèmes de motivation	Parcours individualisé/ 3 stages +++	De janvier à juin	Dossier DIMA/ élève accepté mais refus de la famille en juillet/	3A/ suivi orientation
C	4A	Difficultés scolaires/absentéisme	Entretiens+ COP+CPE	De janvier à juin	Régulation absences	3B/module orientation SAS
D	3B	Problèmes de motivation/absentéisme	Module équitérapie	De décembre à juin	Assiduité +	Seconde pro bep élec
E	4A	Absentéisme/difficultés scolaire/motivation	Parcours individualisé	De janvier à mars	Quitte le collège à 16 ans	?
F	3B	Pbs de motivation	Parcours individualisé/ 3 stages +++	De Janvier à juin	Travail sur le projet d'orientation	CAP prio LP Pont St Vincent +++
G	4D	Pbs de comportement	Classe SAS/ recherche stage	Octobre 2 semaines	Exclusion définitive en novembre	SEGPA Haut de Penoy ?
H	4B	Elève sortant de CER Collège d'origine Alfred Mézière	3 semaines en classe sas avec retour progressif en classe. Recherche de stage	A partir du 07/09 Jusqu'à exclusion définitive en novembre	Adaptation difficile en classe/absentéisme/ comportement	?
I	4A	Problèmes de comportement/ difficultés scolaires	Module équitérapie	De décembre à juin	Evolution ++ du comportement	Stage EPS été/3A/module orientation SAS
J	4C	Pbs de	Module	De	Evolution	Stage EPS

		comportement/ difficultés scolaires	équithé- rapie	décembre à juin	+ du comporte- ment	été/3C comportement ! / Module orientation SAS
K	3B	Difficultés scolaires/absenté- isme/ problèmes de motivation	Module équithé- rapie	De décembre à juin	Comporte- ment++/ absenté- isme	LP seconde vente
L	4B	Absentéisme/diffi- cultés scolaire/motivation	Parcours individua- lisé	De janvier à mars	Quitte le collège à 16 ans	?
M	3B	Problèmes de comportement/ difficultés scolaires	Module équithé- rapie/ Classe SAS/ stage	Décembre =allergie au cheval	Comporte- ment--/	LP Héré BEP peinture Très lourd absentéisme
N	4D	Problèmes de comportement/ difficultés scolaires/ ne sait pas lire	Module équithé- rapie	De décembre à juin	Comporte- ment ++	Stage EPS été 3C/ oct-nov prise en charge lecture
O	5A	Exclusion/inclus- sion		1 journée	CPE/inf/ problèmes médicaux	4A
P	4A	Mise au point orientation	Entretien 22/11		Rendez- vous COP DP6 ?	3A
Q	5A	Mise au point comportement/ grosses difficultés familiales en cours de stabilisation	Entretien + AE	De novembre à juin	Prévu SAS rentrée 2008	Collège de la Craffe 2008/09
R	3A	Accueil établissement suite exclusion	Entretien	20/12 – 28/01		BEP
S	3B	Mise au point comportement/ suivi dans le cadre du projet 30 écrivains-30 collèges		De janvier à juin		BEP